

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2012 B 02794 Numéro SIREN : 539 694 844 Nom ou dénomination : SENEK

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2024 sous le numéro de dépôt 74667

GROUPE SENEKCOMPTES CONSOLIDES
AU 31 JUILLET 2022

epiktet 
groupeCertifié conforme
Ue cert

SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
Bilan consolidé	3
Compte de résultat consolidé	4
Tableau de flux de trésorerie consolidé	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	5
Annexe des comptes consolidés	6 à 25

> Bilan consolidé

(en milliers d'€uros)	Notes	31/07/2022
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles	1	32 665
<i>dont écarts d'acquisition</i>	1	27 810
Immobilisations corporelles	2	2 967
Immobilisations financières	3	3 220
Total actif immobilisé		38 852
ACTIF CIRCULANT		
Créances clients et avances versées	4	3 546
Autres créances	5	11 859
Comptes de régularisation	6	670
VMP et disponibilités	7	41 981
Total actif circulant		58 056
TOTAL DE L'ACTIF		96 907
(en milliers d'€uros)	Notes	31/07/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social		43
Primes d'émission et réserves		(19 429)
Réserves consolidées		
Résultat consolidé de l'exercice		41 286
Capitaux propres (part du Groupe)		21 900
Intérêts minoritaires		477
Capitaux propres		22 377
PROVISIONS		
Provisions pour risques et charges	8	495
Total provisions		495
DETTES		
Emprunts et dettes financières	9	39 788
Fournisseurs et avances reçues	10	1 401
Autres dettes	11	32 846
Total dettes		74 035
TOTAL DU PASSIF		96 907

➤ Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/07/2022
Chiffre d'affaires	12	68 387
Autres produits d'exploitation	13	225
Achats consommés		(500)
Charges externes	14	(12 039)
Impôts et taxes	15	(2 329)
Charges de personnel	16	(47 320)
Reprises / amortissements et aux provisions	17	287
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	(1 269)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions		5 442
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions		5 442
Produits financiers		201
Charges financières		(1 518)
Résultat financier	18	(1 317)
Produits exceptionnels		47 435
Charges exceptionnelles		(3 626)
Résultat exceptionnel	19	43 809
Impôts sur les bénéfices	20	(5 516)
Impôts différés	20	37
Résultat net des sociétés intégrées		42 456
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Résultat de l'ensemble consolidé		42 456
Résultat - part des minoritaires		1 170
Résultat net revenant au groupe		41 286

➤ Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'Euros)	Notes	31/07/2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ		
Résultat net consolidé		42 456
Dotations/reprises aux amortissements et aux provisions		861
Impôts différés		(37)
Résultat des cessions		(44 256)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		6
Variation du BFR liée à l'activité		3 705
<i>Variation des clients et comptes rattachés</i>		(910)
<i>Variation des fournisseurs et comptes rattachés</i>		(375)
<i>Variation des créances et dettes hors exploitation</i>		4 989
Flux nets de trésorerie liés à l'activité		2 735
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles		(1 045)
Acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles		(1 068)
Acquisitions et cessions d'immobilisations financières		(2 927)
Trésorerie nette / acquisitions et cessions de filiales		23 332
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement		18 292
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Réduction du capital		(28 240)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		38 000
Remboursements d'emprunts		(485)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		9 275
Variation de change sur la trésorerie		
Incidence des variations de change		0
VARIATION DE TRÉSORERIE		30 302
Trésorerie nette à l'ouverture		11 679
Flux nets de l'exercice		30 302
Trésorerie nette à la clôture	7	41 981

➤ Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'Euros)	Capital social	Primes d'émission et réserves	Résultat net	Dont part du Groupe	Dont intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 juillet 2021	55	7 469		7 524		7 524
Augmentation du capital social	5	1 224		1 229		1 229
Réduction du capital social	(17)	(29 452)		(29 469)		(29 469)
Cession interne d'immobilisations				1 330	(1 330)	0
Autres variations		637			637	637
Résultat net			42 456	41 286	1 170	42 456
Capitaux propres au 31 juillet 2022	43	(20 122)	42 456	21 900	477	22 377

SOMMAIRE DETAILLE DE L'ANNEXE

Annexe des comptes consolidés	7	C. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU	
Informations générales	7	COMPTE DE RESULTAT	15 - 25
A. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	8	Note 1 : Immobilisations incorporelles	15
B. PRINCIPES COMPTABLES	9 - 14	1.1 Ecarts d'acquisition positifs	15
1. BASE DE PREPARATION	9	1.2 Autres immobilisations incorporelles	16
2. METHODES DE CONSOLIDATION	9	Note 2 : Immobilisations corporelles	16
2.1 Mode d'intégration	9	Note 3 : Immobilisations financières	16
2.2 Date de clôture des comptes individuels	9	Note 4 : Créances clients et avances versées	16
2.3 Conversion des comptes exprimés en devises	10	Note 5 : Autres créances	17
2.4 Opérations réciproques	10	Note 6 : Comptes de régularisation	18
2.5 Information par zone géographique	10	Note 7 : Valeurs mobilières de placement et disponibilités	18
3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	11	Note 8 : Provisions pour risques et charges	18
3.1 Immobilisations incorporelles	11	Note 9 : Emprunts et dettes financières divers	18
3.2 Immobilisations corporelles	12	Note 10 : Fournisseurs et avances reçues	19
3.3 Contrats de crédit-bail et assimilés	12	Note 11 : Autres dettes et comptes de régularisation	19
3.4 Immobilisations financières	12	Note 12 : Chiffre d'affaires	20
3.5 Créances	12	Note 13 : Autres produits	20
3.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités	12	Note 14 : Charges externes	20
3.7 Frais d'émission d'emprunts	12	Note 15 : Impôts et taxes	20
3.8 Provisions pour risques et charges	13	Note 16 : Charges de personnel	21
3.9 Fournisseurs et avances reçues	13	Note 17 : Reprises et dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	21
3.10 Impôts sur le résultat	13	Note 18 : Résultat financier	21
3.11 Chiffre d'affaires	14	Note 19 : Résultat exceptionnel	22
3.12 Tableau de flux de trésorerie	14	Note 20 : Impôt sur le résultat	22
		Note 21 : Passage des résultats sociaux aux résultats consolidés	23
		Note 22 : Engagements hors bilan	23
		Note 23 : Effectif	23
		Note 24 : Informations sur les parties liées	24
		Note 25 : Information sectorielle	24
		Note 26 : Evénements postérieurs	24
		Note 27 : Honoraires des commissaires aux comptes	24
		Note 28 : Liste des entités consolidées au 31 juillet 2021	25
		Note 29 : Liste des entités consolidées au 31 juillet 2022	25

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

Informations générales :

La S.A.S. SENEK ("la Société") est la société holding du périmètre de consolidation. La société a débuté son activité le 1^{er} février 2012.

Son siège social est situé au 38, rue Blomet - 75015 PARIS. La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro RCS 529 694 844.

Il s'agit des premiers comptes consolidés du Groupe SENEK. Ces premiers comptes consolidés sont présentés sur un exercice de 12 mois, du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022 pour l'ensemble des sociétés membres du périmètre de consolidation.

A. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Faits marquants de l'exercice

Le 19 octobre 2021, Monsieur Hervé LECAT a cédé l'unique action de la société EPIKTET qu'il détient au profit de la société SENEK qui contrôle à 100 % la société EPIKTET depuis cette date.

Selon le contrat de cession et d'apport de titres du 20 octobre 2021, la société SENEK a procédé :

- à l'apport de 24 500 actions ordinaires de la société KINOUGARDE au profit de la société EPIKTET, ledit apport a été évalué à 45 570 000 Euros. En rémunération de cet apport, la société EPIKTET a réalisé une augmentation de capital d'un montant de 43 400 000 Euros par émission de 43 400 000 actions d'une valeur nominale d'un Euros chacune. La prime d'émission liée à cet apport s'élève à 2 170 000 Euros ;
- à l'apport des marques et noms de domaines de la société KINOUGARDE au profit de la société EPIKTET, ledit apport a été évalué à 5 375 000 Euro. En rémunération de cet apport, la société EPIKTET a réalisé une augmentation de capital d'un montant de 5 119 047 Euros par émission de 5 119 047 actions ordinaires d'une valeur nominale d'un Euro chacune. La prime d'émission liée à cet apport s'élève à 255 953 Euros ;

Selon le SPA en date du 20 octobre 2021, la société SENEK a cédé :

- les titres KINOUGARDE pour un montant de 47 430 000 Euros (en complément de l'apport évoqué ci-avant) ;
- les titres de participation SFEF pour un montant de 2 000 000 Euros.

Selon le SPA en date du 20 octobre 2021, la société SENEK a acquis :

- les titres de participation COMPLETUDE pour un montant de 26 678 146 Euros ;
- les titres de participation AREUS pour un montant de 2 000 000 Euros ;

A l'issue de ces opérations, la société SENEK détient 54,81 % de la société EPIKTET et la société EPIKTET détient l'intégralité des titres de participation des sociétés KINOUGARDE, COMPLETUDE, AREUS et SFEF au 20 octobre 2021.

Selon décision du Président du 29 octobre 2021, il est constaté une augmentation du capital social de la société SENEK de 4 619 Euros par l'émission de 4 619 actions nouvelles à la suite à l'exercice de 4 619 BSPCE émis par la société.

Selon décision du Président du 14 décembre 2021, il est décidé de réduire le capital social d'un montant de 16 820 Euros pour le ramener de 59 820 Euros à 43 000 Euros par voie d'achat de 16 820 actions ordinaires de la société en vue de leur annulation. Les 16 820 actions ordinaires offertes à l'achat ont été achetées par la société SENEK au prix unitaire de 1 752 Euros par action représentant un montant total de 29 468 640 Euros. Le prix d'achat a été imputé à hauteur de 16 820 Euros sur le capital social et pour le surplus à hauteur de 2 832 320 Euros sur le poste « Primes d'émission », 5 546 224 Euros sur le poste « Autres réserves » et le solde de 21 073 276 Euros sur le poste « Report à nouveau ».

B. PRINCIPES COMPTABLES

1. BASE DE PREPARATION

Les comptes consolidés ont été établis conformément au règlement de l'ANC 2020-01 du 9 octobre 2020, homologué par arrêté ministériel du 29 décembre 2020 et publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020.

Par dérogation au règlement ANC 2020-01, la détermination des écarts d'acquisition a été réalisée en date de référence du 31 juillet 2021, date des derniers comptes annuels disponibles des sociétés acquises par la société SENEK et non à la date de prise de contrôle des filiales en date du 20 octobre 2021.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables de :

- Prudence,
- Coût historique,
- Continuité d'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes,

en appliquant les méthodes d'évaluation du Code de commerce, ainsi que celles prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

2. METHODES DE CONSOLIDATION

2.1 Mode d'intégration

Les sociétés, dont la S.A.S. SENEK contrôle directement ou indirectement plus de 50 % du capital, ont été consolidées par intégration globale.

Cette méthode consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des sociétés consolidées, après retraitements éventuels,
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires",
- Eliminer les opérations et les comptes significatifs entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Tous les actifs et les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie intragroupe qui ont trait à des transactions entre entités du Groupe sont complètement éliminés lors de la consolidation.

La liste des sociétés consolidées au 31 juillet 2022 figure en note 28.

2.2 Date de clôture des comptes individuels

Toutes les sociétés du Groupe SENEK clôturent leurs comptes au 31 juillet de l'année.

2.3 Conversion des comptes exprimée en devises

Toutes les entités du Groupe SENEK appartiennent à la zone Euro et établissent leurs comptes en Euros au 31 juillet 2022.

2.4 Opérations réciproques

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé ont été éliminées.

2.5 Information par zone géographique

Le Groupe SENEK exerce entièrement son activité depuis le territoire français. Toutes les entités consolidées sont localisées en France.

3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

3.1 Immobilisations incorporelles

Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition, pour la quote-part acquise.

Ecart d'acquisition positif :

Un écart d'acquisition positif "représente ou comprend la fraction du prix payé en contrepartie des avantages que procure la prise de contrôle de l'entreprise". Si le prix d'acquisition d'une entreprise diffère de la quote-part de capitaux propres correspondante, l'écart est analysé et ventilé dans les postes du bilan appropriés. La partie non ventilée est portée, si elle est positive, en écart d'acquisition.

Une analyse des écarts d'acquisition concernant leur durée d'utilisation limitée ou non, a été réalisée à partir de l'analyse des caractéristiques des opérations d'acquisition concernées, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques. Au regard de cette analyse, la durée d'utilisation de ces écarts d'acquisition a été considérée non définie. Ainsi, le Groupe réalise un test annuel de dépréciation de chacun des écarts d'acquisition positif pour s'assurer que la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisition est toujours supérieure à la valeur comptable de ceux-ci. Dans le cas inverse, une dépréciation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

Test annuel de dépréciation :

Pour les besoins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est affecté à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe (UGT), ou à chacun des groupes d'UGT, qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Ces tests de dépréciation sont réalisés sur la base de la méthode des flux de trésorerie actualisés pour définir la valeur d'utilité et de celle des comparables pour définir la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Elles comprennent principalement des marques, des noms de domaines, droits au bail, des logiciels. Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué des pertes de valeur cumulées. Les logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

Le Groupe n'a pas engagé de frais de développement répondant aux critères d'activation au cours de l'exercice clos au 31 juillet 2022.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminuées du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des immobilisations corporelles ont des composantes significatives ayant des durées d'utilité ou des modes d'amortissement différents, elles sont comptabilisées séparément (approche par composants).

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges, sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation définie à l'origine, augmentent sa durée de vie ou réduisent les coûts opérationnels antérieurement établis.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité estimée selon le mode linéaire.

La base amortissable correspond au coût d'achat diminué, le cas échéant, de la valeur résiduelle.

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont revues annuellement et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de façon prospective.

3.3 Contrats de crédit-bail et assimilés

Le Groupe n'a souscrit aucun contrat de crédit-bail et assimilé.

3.4 Immobilisations financières

Elles sont composées de prêts, de dépôts et de cautionnements. Les autres immobilisations financières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, net des dépréciations éventuelles. Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur d'acquisition.

3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

3.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Cette rubrique comprend les comptes courants bancaires et les placements à court terme, liquides, soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

3.7 Frais d'émission d'emprunt

Ils sont maintenus en charges dans les comptes sociaux de la Société. Dans les comptes consolidés, les frais d'émission d'emprunts sont étalés linéairement sur la durée de l'emprunt.

3.8 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés et dont le règlement devrait se traduire pour le Groupe par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques pouvant être estimées de façon fiable.

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour l'essentiel de :

- ▶ La provision pour indemnité de fin de carrière,
- ▶ Litiges divers.

Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière (IFC)

Les engagements sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'évaluations actuarielles effectuées lors de chaque clôture annuelle.

Le Groupe a procédé à l'évaluation des engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies à percevoir par les salariés le jour de leur départ à la retraite.

Les hypothèses retenues pour les évaluations réalisées au 31 juillet 2022 sont les suivantes :

	31/07/2022
Age moyen de départ à la retraite	60-67 ans
Départ à l'initiative du	Salarié
Taux d'actualisation	2,10%
Taux de charges sociales : cadre	40,37 à 44,79%
Taux de charges sociales : non-cadre	28,09 à 39,47%
Taux de revalorisation des salaires (employés, agents de maîtrise et cadres)	1 à 3%
Table de mortalité	INSEE 2019- 2021
Turnover (selon catégorie)	Faible à moyen

Le Groupe comptabilise les engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies à percevoir par les salariés le jour de leur départ à la retraite.

3.9 Fournisseurs et avances reçues

Les dettes fournisseurs sont évaluées à leur valeur nominale.

3.10 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

Impôt exigible

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du "résultat avant impôt" comptabilisé dans le compte de résultat consolidé en raison d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres exercices, de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. L'impôt exigible du Groupe est calculé au moyen des taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle pour toutes les différences temporelles existant entre la valeur comptable inscrite au bilan consolidé et la valeur fiscale des actifs et passifs. Les impôts différés ne sont pas actualisés. Le montant d'impôts ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre.

Les impôts différés résultent :

- ▶ Des différences temporelles apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles peuvent être source :
 - D'impositions futures (Impôts Différés Passifs : IDP) : il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée.
 - De déductions futures (Impôts Différés Actifs : IDA) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement. Les IDA sont revus à chaque clôture et comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible, sur lequel les différences temporelles pourront s'imputer. La recouvrabilité des impôts différés est appréciée par entité fiscale.
- ▶ Des reports fiscaux déficitaires (Impôts Différés Actifs) ayant une forte probabilité de récupération sur les exercices futurs. Les Impôts Différés Actifs, dont la recouvrabilité n'est plus considérée comme probable, font l'objet d'une dépréciation.

Les passifs et les actifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi-adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'incidence de l'évolution des taux d'impôt sur les sociétés est prise en résultat de l'exercice dans le cadre du report variable. Selon la loi de Finances 2021, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 26,5% et sera réduit à 25 % pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

3.11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond, après élimination des opérations internes, au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées.

3.12 Tableau de flux de trésorerie

Il est présenté selon la méthode indirecte. Le résultat net des sociétés intégrées est corrigé des effets des transactions sans incidence de trésorerie et des éléments de produits ou de charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- ▶ La trésorerie et valeurs mobilières de placement,
- ▶ Les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

C. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Note 1 > Immobilisations incorporelles

1.1 Ecart d'acquisition positifs

La variation des écarts d'acquisition au cours de l'exercice se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)		Entrées de périmètre	Cessions de l'exercice	Autres variations	31/07/2022
S.A.S. COMPLETEUDE	Brut	25 827			25 827
	Amortissement	0			0
S.A.S. AREUS	Brut	1 983			1 983
	Amortissement	0			0
TOTAL	Brut	27 810	0	0	27 810
	Cumul amortissements	0	0	0	0
	Net	27 810	0	0	27 810

Le calcul des écarts d'acquisition a été réalisé en date de référence du 31 juillet 2021, date des derniers comptes annuels disponibles des sociétés acquises par la société SENEK. Les actifs et passifs identifiés se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	TOTAL	COMPLETEUDE	AREUS
Situation nette des cibles au 31/07/2021	903	828	75
IFC	(69)	(28)	(41)
Fonds commercial	0		
Impôts différés :			
* IFC	17	7	10
* Différences temporaires :			
C3S	0	0	0
Effort de construction	0	0	0
Capitaux propres retraités	851	807	44
Chiffre d'affaires consolidé au 31/07/2022	9 240	9 240	0
Résultat net consolidé au 31/07/2022	446	155	291

Le Groupe n'ayant pas achevé le calcul de l'allocation du prix d'acquisition, ces écarts d'acquisition sont provisoires au 31 juillet 2022. Le Groupe dispose d'un délai d'affectation qui court jusqu'au 31 juillet 2023 pour finaliser l'allocation du prix d'acquisition.

► Tests de dépréciation :

L'opération d'acquisition ayant été effectuée dans le cours de l'exercice considéré, les tests annuels de dépréciation ne sont pas requis sur l'exercice, et ce compte tenu de la récence de la dite opération.

Les performances opérationnelles et financières de l'activité n'apportent par ailleurs aucune indication d'une éventuelle révision à la baisse de la valeur des actifs.

L'affectation des écarts d'acquisition sera réalisée dans le courant de l'exercice suivant.

1.2 Autres immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des autres immobilisations incorporelles au cours de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Ecart d'acquisition	Marques et noms de domaines	Droits au bail, fonds commerc.	Autres immo. incorporelles	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2021	0	3	98	32	133
Entrées de périmètre	27 810	5	1 272	3	29 089
Augmentations de l'exercice		3 347	90	38	3 475
Dotations aux amortissements				(33)	(33)
Valeurs nettes au 31 juillet 2022	27 810	3 355	1 460	40	32 665

Note 2 > Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des immobilisations corporelles au cours de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2021	1 856	171	2 027
Entrées de périmètres	651		651
Augmentations de l'exercice	631	453	1 084
Diminutions de l'exercice	(273)		(273)
Dotations aux amortissements	(772)		(772)
Reprises sur amortissements	250		250
Autres variations ¹	381	(381)	0
Valeurs nettes au 31 juillet 2022	2 724	242	2 967

¹ Les autres variations concernent les virements de poste à poste

Note 3 > Immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Titres immobilisés	Autres immobilisations financières	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2021	0	185	185
Entrées de périmètres		109	109
Augmentations de l'exercice	2 887	48	2 936
Diminutions de l'exercice		(9)	(9)
Valeurs nettes au 31 juillet 2022	2 887	333	3 220

Note 4 > Créances clients et avances versées

Les créances clients et avances versées se détaillent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés sur commandes	8		8
Clients et comptes rattachés	3 739	(201)	3 539
Créances clients et avances versées	3 747	(201)	3 546

La répartition des échéances des créances clients et avances versées s'établit de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022	
	Valeur brute	Dépréciation
Echéances à moins d'un an	3 747	(201)
Echéances à plus d'un an		
Echéances à plus de cinq ans		
Total des créances clients et avances versées	3 747	(201)

Note 5 > Autres créances

Les autres créances se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Impôts différés	724		724
Créances fiscales	2 734		2 734
Autres créances	8 402		8 402
Autres créances	11 859	0	11 859

La répartition des échéances des autres créances s'établit de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022	
	Valeur brute	Dépréciation
Echéances à moins d'un an	11 859	0
Echéances à plus d'un an		
Echéances à plus de cinq ans		
Total des autres créances	11 859	0

La répartition des impôts différés pour l'exercice 2022 est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2021	Entrées de périmètre	Impact P&L sur la période	31/07/2022
Frais d'émission d'emprunt			(153)	(153)
Frais d'acquisition de titres		536		536
Différences temporaires	50		215	265
Déficit reportable			72	72
Provisions réglementées			(83)	(83)
Engagements de retraite	82	17	(15)	85
TOTAL	133	554	37	724
<i>Dont impôts différés actifs</i>	<i>133</i>	<i>554</i>	<i>37</i>	<i>724</i>
<i>Dont impôts différés passifs</i>				

La société SFEF dispose d'un déficit reportable de 289 K€, qui compte tenu de la probabilité d'imputation à court terme, a fait l'objet de la constatation d'un impôt différé actif au 31 juillet 2022.

Note 6 > Comptes de régularisation

Ce poste est composé des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Charges constatées d'avance	670		670
Produits constatés d'avance			0
Comptes de régularisation	670	0	670

La répartition des comptes de régularisation au 31 juillet 2022 par maturité s'établit de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022	
	Valeur brute	Dépréciation
Echéances à moins d'un an	670	
Echéances à plus d'un an		
Echéances à plus de cinq ans		
Total comptes de régularisation	670	

Note 7 > Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Cette rubrique se compose des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Valeurs mobilières de placement	5 727
Disponibilités	36 253
Total valeurs mobilières de placement et disponibilités	41 981
Découverts bancaires	
TOTAL	41 981

Note 8 > Provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions au cours de la période se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2021	Entrées de périmètre	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	31/07/2022
Provisions pour risques et charges	40		116			156
Provisions pour indemnités de retraite	329	69	19		(78)	339
TOTAL Provisions	369	69	135	0	(78)	495

Note 9 > Emprunts et dettes financières divers

Les principales composantes des emprunts auprès des banques et des autres dettes financières sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31/07/2022			
	Total	Echéances à - d'1 an	Echéances à + d'1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts auprès des organismes financiers	39 777	3 818	14 616	21 342
Intérêts courus sur emprunts	11	11		
Emprunts et dettes financières	39 788	3 829	14 616	21 342

Note 10 > Fournisseurs et avances reçues

Les fournisseurs et avances reçues se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Fournisseurs et comptes rattachés	1 401
Fournisseurs et avances reçues	1 401

La répartition des dettes fournisseurs et avances reçues par échéance se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Echéances à moins d'un an	1 401
Echéances à plus d'un an	
Echéances à plus de 5 ans	
Fournisseurs et avances reçues	1 401

Note 11 > Autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes et comptes de régularisation se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Avances, acomptes reçus sur commandes	7 085
Dettes sociales	4 816
Dettes fiscales (hors IS)	3 344
Dettes fiscales (IS)	4 021
Autres dettes	13 579
Autres dettes et comptes de régularisation	32 846

La répartition des autres dettes et comptes de régularisation par échéance se présente de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Echéances à moins d'un an	32 846
Echéances à plus d'un an	
Echéances à plus de 5 ans	
Autres dettes et comptes de régularisation	32 846

Note 12 > Chiffre d'affaires

La composition du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Prestations de garde périscolaire	58 122
Prestations de soutien scolaire	9 240
Prestations de cours collectifs et de stages en matière d'enseignement	1 010
Prestations de holding	15
Chiffre d'affaires	68 387

Note 13 > Autres produits

Cette rubrique comprend les postes suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Subventions d'exploitation	99
Transferts de charges	66
Autres produits	60
Autres produits d'exploitation	225

Note 14 > Charges externes

Le poste « Charges externes » comprend les charges suivantes :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Locations immobilières et charges locatives	(1 816)
Entretiens et réparations	(695)
Personnel détaché et intérimaires	(78)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	(1 158)
Publicité, publications, relations publiques	(5 179)
Frais postaux et télécommunications	(681)
Autres charges externes	(2 431)
Autres charges externes	(12 039)

Note 15 > Impôts et taxes

Les « Impôts et taxes » se répartissent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Impôts et taxes sur rémunérations	(1 791)
Autres impôts et taxes	(538)
Impôts et taxes	(2 329)

Note 16 > Charges de personnel

Cette rubrique comprend les postes suivants :

(en milliers d'Euros)	31/07/2022
Rémunération du personnel	(40 684)
Charges sociales	(5 843)
Participation des salariés	(794)
Charges de personnel	(47 320)

Note 17 > Reprises et dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation

Les reprises de provisions et dépréciations d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'Euros)	31/07/2022
Reprise / provision d'engagements de retraite	125
Reprise / dépréciation d'actifs circulants	163
Reprises / provisions et dépréciations	287

Les dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'Euros)	31/07/2022
Dotations aux amortissements incorporels	(33)
Dotations aux amortissements corporels	(772)
Dotations des charges à répartir	(82)
Dotations aux amortissements	(887)
Dépréciations des actifs circulants	(201)
Provisions pour engagements de retraite	(56)
Provisions d'exploitation	(116)
Dotations aux provisions	(382)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(1 269)

Note 18 > Résultat financier

Ce poste comprend les éléments suivants :

(en milliers d'Euros)	31/07/2022
Produits nets sur cession de VMP	126
Autres produits financiers	76
Produits financiers	201
Charges d'intérêts sur opérations de financement	(807)
Dotations / dépréciation d'actifs financiers	(712)
Charges financières	(1 518)
Résultat financier	(1 317)

Note 19 > Résultat exceptionnel

Ce poste comprend les rubriques suivantes :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	2 431
Produits de cession d'immobilisations corporelles	16
Produits de cession d'immobilisations financières	44 939
Autres produits	50
Produits exceptionnels	47 435
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles cédées	(4)
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées	(23)
Valeur nette comptable des immobilisations financières cédées	(3 102)
Autres charges exceptionnelles	(496)
Charges exceptionnelles	(3 626)
Résultat exceptionnel	43 809

Les opérations de cession et d'apport évoquées ci-avant dans les « FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE » ont eu pour conséquence une dilution de la part du Groupe. Ainsi, la société SENEK après ces opérations détient 54,82 % de la société EPIKTET et 45,18 % sont détenus désormais par des actionnaires minoritaires.

Les opérations de cession et d'apport réalisées entre la société SENEK et EPIKTET sont internes au Groupe et ont été neutralisées à hauteur de la part du Groupe (54,82 %). Elles sont sans impact sur le résultat consolidé. En revanche, les opérations de cession et d'apport réalisées au profit des investisseurs, tiers hors groupe, génèrent les plus-values de cession suivantes :

- 2 426 K€ concernant l'apport de la marque KINOUGARDE,
- 42 134 K€ concernent les titres des sociétés KINOUGARDE et SFEF.

Les autres charges exceptionnelles sont principalement liées au redressement de TVA concernant la société SFEF. Les produits exceptionnels concernent le dégrèvement de la taxe sur les salaires en lien avec le contrôle fiscal de la société SFEF évoqué ci-avant.

Note 20 > Impôt sur le résultat

Décomposition de la charge nette d'impôts

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Impôt exigibles	(5 516)
Impôt différés	37
Charge nette d'impôts	(5 478)

Preuve de l'impôt

La différence d'impôts s'explique pour l'exercice par les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Résultat avant impôt	47 935
Impôt théorique attendu	(12 703)
Incidence des retraitements non soumis à l'IS	(14 405)
Incidence des différences permanentes	21 743
Incidence de l'évolution du taux d'IS	(115)
Impôt effectivement constaté	(5 478)
Taux d'imposition effectif	11,19%

Note 21 > Passage des résultats sociaux aux résultats consolidés

Le passage des résultats sociaux aux résultats consolidés s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
TOTAL des résultats sociaux	95 776
Retraitements	
Provisions réglementées	331
Cessions internes de titres et marques	(54 060)
Plus ou moins value / dilution de la part du Groupe	(298)
Frais d'émission d'emprunt	610
Indemnités de fin de carrière	59
Impôts différés	37
Résultat de l'ensemble consolidé	42 456
Résultat - part des minoritaires	1 170
Résultat net revenant au groupe	41 286

Note 22 > Engagements hors bilan

Le détail des engagements de garantie est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
. Nantissement des titres de la société EPIKTET et de ses filiales	38 000
. Nantissement des comptes bancaires de la société EPIKTET et de ses filiales	41 981

Note 23 > Effectif

L'effectif du Groupe se répartit comme suit :

	31/07/2022
Cadres	58
Agents de maîtrise et techniciens	76
Employés	1 499
TOTAL	1 633

Note 24 > Informations sur les parties liées

Les opérations entre la société et ses filiales, lesquelles sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas déclarées dans cette note.

Le montant des rémunérations comptabilisées dans les sociétés membres du Groupe pour les dirigeants s'élève à :

- Rémunérations brutes : 184 K€
- Charges sociales : 71 K€
- Avantages en nature : 2 K€

Note 25 > Information sectorielle

Le Groupe a 2 secteurs d'activité prépondérant autour de la garde périscolaire et le soutien scolaire. Le détail du chiffre d'affaires en note 12 donne la ventilation de celui-ci.

Note 26 > Evénements postérieurs

Le 17 décembre 2022, le Président de la société EPIKTET, sur autorisation des associés en date du 20 octobre 2021, a constaté une augmentation de capital d'un montant de 600 000 €uros prélevé sur les réserves indisponibles de la société résultant de l'attribution définitive de 600 000 actions ordinaires gratuites de la société EPIKTET aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la société EPIKTET ou des sociétés liées.

Le 22 décembre 2022, le Président de la société EPIKTET, sur autorisation des associés en date du 20 octobre 2021, a constaté une augmentation de capital d'un montant de 313 254 €uros prélevée sur les réserves indisponibles de la société EPIKTET résultant de l'attribution définitive de 31 254 ADP R gratuites de la société EPIKTET aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la société EPIKTET ou des sociétés liées.

Note 27 > Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau en charge des contrôles des comptes consolidés des sociétés faisant l'objet d'une intégration, affectés en compte de résultat sur la période, se répartissent de la façon suivante :

(en milliers d'euros HT)	Groupe	Filiales	TOTAL
Co-commissaires aux comptes	5	110	114
TOTAL	5	110	114

Note 28 > Liste des entités consolidées au 31 juillet 2021

Dénomination sociale	Siège social	RCS	% d'intérêts	Méthode de consolidation
S.A.S. SENEK	38, rue Blomet 75015 PARIS	539694844 - RCS PARIS	TOP	IG
S.A.S. EPIKTET	38, rue Blomet 75015 PARIS	901872366 - RCS PARIS	100,00%	IG
S.A.S. KINOUGARDE	38, rue Blomet 75015 PARIS	523371052 - RCS PARIS	100,00%	IG
S.A.S. SFEF	38, rue Blomet 75015 PARIS	380366112 - RCS PARIS	100,00%	IG

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en équivalence

Note 29 > Liste des entités consolidées au 31 juillet 2022

Dénomination sociale	Siège social	RCS	% d'intérêts	Méthode de consolidation
S.A.S. SENEK	38, rue Blomet 75015 PARIS	539694844 - RCS PARIS	TOP	IG
S.A.S. EPIKTET	38, rue Blomet 75015 PARIS	901872366 - RCS PARIS	54,82%	IG
S.A.S. KINOUGARDE	38, rue Blomet 75015 PARIS	523371052 - RCS PARIS	54,82%	IG
S.A.S. COMPLETUDE	38, rue Blomet 75015 PARIS	438937245 - RCS PARIS	54,82%	IG
S.A.S. AREUS	3, rue Marcel Pajotin 49000 ANGERS	449193358 - RCS ANGERS	54,82%	IG
S.A.S. SFEF	38, rue Blomet 75015 PARIS	380366112 - RCS PARIS	54,82%	IG

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en équivalence

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 JUILLET 2022**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport. Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous restons optimistes quant aux résultats attendus pour l'exercice en cours.

LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2022 :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé 699 397,00 € contre 1 021 798,20 € au titre de l'exercice précédent
- Le total des autres produits s'élève à 858 269,78 € contre 3 432 815,65 € au titre de l'exercice précédent
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 353 964,02 € contre 1 660 718,03 € au titre de l'exercice précédent
- Le résultat d'exploitation ressort à 203 702,76 € contre 2 793 895,82 € au titre de l'exercice précédent
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 271 131,01 € contre 534 991,27 € au titre de l'exercice précédent
- Le montant des charges sociales s'élève à 102 773,20 € contre 224 505,03 € au titre de l'exercice précédent
- Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu du résultat financier de (520 858,14 €) et du résultat exceptionnel de 98 621 094,38 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice est de 98 303 939 €.



Compte tenu des éléments ci-dessus et de l'impôt sur les bénéfices de 4 417 075,00 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 93 886 864,00 € contre 1 989 231,10 € au titre de l'exercice précédent.

Le total du bilan de la Société s'élève à 77 949 570,19 € contre à 10 724 992,31 € pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément à l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

Les Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Les Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant total des factures concernées HT	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	Néant				
Montant total des factures HT exclues	Néant				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels				

Les Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant total des factures concernées HT	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	Néant				
Montant total des factures HT exclues	Néant				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels				

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit au 31 juillet 2022 : 93,02 %.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément au règlement de l'ANC 2020-01 du 9 octobre 2020, homologué par arrêté ministériel du 29 décembre 2020 et publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables en appliquant les méthodes d'évaluation du Code de commerce, ainsi que celles prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

Les comptes consolidés figurent en annexe.



AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 93 886 864 € de la façon suivante :

- Report à nouveau débiteur : 21 073 275,99 €
- Autres réserves : 72 813 588,01 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois précédents exercices.

RESERVE LEGALE

Nous vous proposons de porter la réserve légale au seuil de 10% du capital social soit au montant de 4 300 €. La fraction de la réserve légale qui excède ce seuil soit la somme de 1 220,10 € sera affectée aux autres réserves.

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition le rapport des Commissaires aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux Commissaires aux comptes.

Hervé LECAT
Président



CABINET JEAN PIERRE DAIRE
51 Boulevard de Valmy
59650 Villeneuve d'Ascq

GS AUDIT
ZI du Champ de l'Abbesse
59600 Maubeuge

GROUPE SENEK
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
Exercice clos le 31 JUILLET 2022

À l'Assemblée Générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SENEK relatifs à l'exercice clos le 31 JUILLET 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 août 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

« En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. »

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

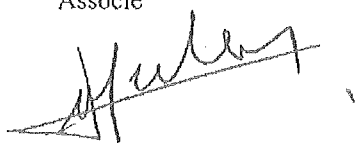
Les Commissaires aux comptes

Le 26 Octobre 2023

Cabinet d'expertise et de commissariat Jean Pierre Daire
51 boulevard de Valmy
59650 Villeneuve D'Ascq

Arnaud HERBECQ

Associé



GS Audit
ZI du Champ de l'Abbesse
59600 Maubeuge

Sébastien GROSSO

Associé



GROUPE SENEKCOMPTES CONSOLIDES
AU 31 JUILLET 2022**epiktet** 
groupe

MARQUE DÉPOSÉE
COMPTES RI - AUX COMPTES
Jean-Pierre DUBRE
10, rue Georges Pompidou - 59120 LILLE
Tél. 03 20 52 11 25

Sébastien GROSSO
Expert Comptable
*Commissaire aux Comptes*40, rue de Marquillies
59000 LILLE

Tél. : 03 20 52 10 33

SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
Bilan consolidé	3
Compte de résultat consolidé	4
Tableau de flux de trésorerie consolidé	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	5
Annexe des comptes consolidés	6 à 25

Document communiqué en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (droit d'accès à l'information).

> Bilan consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/07/2022
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles	1	32 665
dont écarts d'acquisition	1	27 810
Immobilisations corporelles	2	2 967
Immobilisations financières	3	3 220
Total actif immobilisé		38 852
ACTIF CIRCULANT		
Créances clients et avances versées	4	3 546
Autres créances	5	11 859
Comptes de régularisation	6	670
VMP et disponibilités	7	41 981
Total actif circulant		58 056
TOTAL DE L'ACTIF		96 907
(en milliers d'euros)	Notes	31/07/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social		43
Primes d'émission et réserves		(19 429)
Réserves consolidées		
Résultat consolidé de l'exercice		41 286
Capitaux propres (part du Groupe)		21 900
Intérêts minoritaires		477
Capitaux propres		22 377
PROVISIONS		
Provisions pour risques et charges	8	495
Total provisions		495
DETTES		
Emprunts et dettes financières	9	39 788
Fournisseurs et avances reçues	10	1 401
Autres dettes	11	32 846
Total dettes		74 035
TOTAL DU PASSIF		96 907

> Compte de résultat consolidé

(en milliers d'Euros)	Notes	31/07/2022
Chiffre d'affaires	12	68 387
Autres produits d'exploitation	13	225
Achats consommés		(500)
Charges externes	14	(12 039)
Impôts et taxes	15	(2 329)
Charges de personnel	16	(47 320)
Reprises / amortissements et aux provisions	17	287
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	(1 269)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions		5 442
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions		5 442
Produits financiers		201
Charges financières		(1 518)
Résultat financier	18	(1 317)
Produits exceptionnels		47 435
Charges exceptionnelles		(3 626)
Résultat exceptionnel	19	43 809
Impôts sur les bénéfices	20	(5 516)
Impôts différés	20	37
Résultat net des sociétés intégrées		42 456
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Résultat de l'ensemble consolidé		42 456
Résultat - part des minoritaires		1 170
Résultat net revenant au groupe		41 286

SRP: 03 20 52 10 33
COMPTES SÉBASTIEN GROSSO
Jean-Pierre DUBREUIL
10, rue Georges Bonet - 59000 LILLE
Tél : 03 20 07 11 34

Sébastien GROSSO

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

40, rue de Marquillies
59000 LILLE

Tél. : 03 20 52 10 33

> Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/07/2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ		
Résultat net consolidé		42 456
Dotations/reprises aux amortissements et aux provisions		861
Impôts différés		(37)
Résultat des cessions		(44 256)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		6
Variation du BFR liée à l'activité		3 705
<i>Variation des clients et comptes rattachés</i>		(910)
<i>Variation des fournisseurs et comptes rattachés</i>		(375)
<i>Variation des créances et dettes hors exploitation</i>		4 989
Flux nets de trésorerie liés à l'activité		2 735
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles		(1 045)
Acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles		(1 068)
Acquisitions et cessions d'immobilisations financières		(2 927)
Trésorerie nette / acquisitions et cessions de filiales		23 332
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement		18 292
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Réduction du capital		(28 240)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		38 000
Remboursements d'emprunts		(485)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		9 275
Variation de change sur la trésorerie		
Incidence des variations de change		0
VARIATION DE TRÉSORERIE		30 302
Trésorerie nette à l'ouverture		11 679
Flux nets de l'exercice		30 302
Trésorerie nette à la clôture	7	41 981

> Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes d'émission et réserves	Résultat net	Dont part du Groupe	Dont Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 juillet 2021	55	7 469		7 524		7 524
Augmentation du capital social	5	1 224		1 229		1 229
Réduction du capital social	(17)	(29 452)		(29 469)		(29 469)
Cession interne d'immobilisations				1 330	(1 330)	0
Autres variations		637			637	637
Résultat net			42 456	41 286	1 170	42 456
Capitaux propres au 31 juillet 2022	43	(20 122)	42 456	21 300	477	22 377

SOMMAIRE DETAILLE DE L'ANNEXE

Annexe des comptes consolidés	7	C. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	15 - 25
Informations générales	7		
A. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	8	Note 1 : Immobilisations incorporelles	15
B. PRINCIPES COMPTABLES	9 - 14	1.1 Ecart d'acquisition positifs	15
1. BASE DE PREPARATION	9	1.2 Autres immobilisations incorporelles	16
2. METHODES DE CONSOLIDATION	9	Note 2 : Immobilisations corporelles	16
2.1 Mode d'intégration	9	Note 3 : Immobilisations financières	16
2.2 Date de clôture des comptes individuels	9	Note 4 : Créances clients et avances versées	16
2.3 Conversion des comptes exprimés en devises	10	Note 5 : Autres créances	17
2.4 Opérations réciproques	10	Note 6 : Comptes de régularisation	18
2.5 Information par zone géographique	10	Note 7 : Valeurs mobilières de placement et disponibilités	18
3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	11	Note 8 : Provisions pour risques et charges	18
3.1 Immobilisations incorporelles	11	Note 9 : Emprunts et dettes financières divers	18
3.2 Immobilisations corporelles	12	Note 10 : Fournisseurs et avances reçues	19
3.3 Contrats de crédit-bail et assimilés	12	Note 11 : Autres dettes et comptes de régularisation	19
3.4 Immobilisations financières	12	Note 12 : Chiffre d'affaires	20
3.5 Créances	12	Note 13 : Autres produits	20
3.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités	12	Note 14 : Charges externes	20
3.7 Frais d'émission d'emprunts	12	Note 15 : Impôts et taxes	20
3.8 Provisions pour risques et charges	13	Note 16 : Charges de personnel	21
3.9 Fournisseurs et avances reçues	13	Note 17 : Reprises et dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	21
3.10 Impôts sur le résultat	13	Note 18 : Résultat financier	21
3.11 Chiffre d'affaires	14	Note 19 : Résultat exceptionnel	22
3.12 Tableau de flux de trésorerie	14	Note 20 : Impôt sur le résultat	22
		Note 21 : Passage des résultats sociaux aux résultats consolidés	23
		Note 22 : Engagements hors bilan	23
		Note 23 : Effectif	23
		Note 24 : Informations sur les parties liées	24
		Note 25 : Information sectorielle	24
		Note 26 : Evénements postérieurs	24
		Note 27 : Honoraires des commissaires aux comptes	24
		Note 28 : Liste des entités consolidées au 31 juillet 2021	25
		Note 29 : Liste des entités consolidées au 31 juillet 2022	25

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

Informations générales :

La S.A.S. SENEK ("la Société") est la société holding du périmètre de consolidation. La société a débuté son activité le 1^{er} février 2012.

Son siège social est situé au 38, rue Blomet - 75015 PARIS. La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro RCS 529 694 844.

Il s'agit des premiers comptes consolidés du Groupe SENEK. Ces premiers comptes consolidés sont présentés sur un exercice de 12 mois, du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022 pour l'ensemble des sociétés membres du périmètre de consolidation.

A. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Faits marquants de l'exercice

Le 19 octobre 2021, Monsieur Hervé LECAT a cédé l'unique action de la société EPIKTET qu'il détient au profit de la société SENEK qui contrôle à 100 % la société EPIKTET depuis cette date.

Selon le contrat de cession et d'apport de titres du 20 octobre 2021, la société SENEK a procédé :

- à l'apport de 24 500 actions ordinaires de la société KINOUGARDE au profit de la société EPIKTET, ledit apport a été évalué à 45 570 000 Euros. En rémunération de cet apport, la société EPIKTET a réalisé une augmentation de capital d'un montant de 43 400 000 Euros par émission de 43 400 000 actions d'une valeur nominale d'un Euro chacune. La prime d'émission liée à cet apport s'élève à 2 170 000 Euros ;
- à l'apport des marques et noms de domaines de la société KINOUGARDE au profit de la société EPIKTET, ledit apport a été évalué à 5 375 000 Euro. En rémunération de cet apport, la société EPIKTET a réalisé une augmentation de capital d'un montant de 5 119 047 Euros par émission de 5 119 047 actions ordinaires d'une valeur nominale d'un Euro chacune. La prime d'émission liée à cet apport s'élève à 255 953 Euros ;

Selon le SPA en date du 20 octobre 2021, la société SENEK a cédé :

- les titres KINOUGARDE pour un montant de 47 430 000 Euros (en complément de l'apport évoqué ci-avant) ;
- les titres de participation SFEF pour un montant de 2 000 000 Euros.

Selon le SPA en date du 20 octobre 2021, la société SENEK a acquis :

- les titres de participation COMPLETUE pour un montant de 26 678 146 Euros ;
- les titres de participation AREUS pour un montant de 2 000 000 Euros ;

A l'issue de ces opérations, la société SENEK détient 54,81 % de la société EPIKTET et la société EPIKTET détient l'intégralité des titres de participation des sociétés KINOUGARDE, COMPLETUE, AREUS et SFEF au 20 octobre 2021.

Selon décision du Président du 29 octobre 2021, il est constaté une augmentation du capital social de la société SENEK de 4 619 Euros par l'émission de 4 619 actions nouvelles à la suite à l'exercice de 4 619 BSPCE émis par la société.

Selon décision du Président du 14 décembre 2021, il est décidé de réduire le capital social d'un montant de 16 820 Euros pour le ramener de 59 820 Euros à 43 000 Euros par voie d'achat de 16 820 actions ordinaires de la société en vue de leur annulation. Les 16 820 actions ordinaires offertes à l'achat ont été achetées par la société SENEK au prix unitaire de 1 752 Euros par action représentant un montant total de 29 468 640 Euros. Le prix d'achat a été imputé à hauteur de 16 820 Euros sur le capital social et pour le surplus à hauteur de 2 832 320 Euros sur le poste « Primes d'émission », 5 546 224 Euros sur le poste « Autres réserves » et le solde de 21 073 276 Euros sur le poste « Report à nouveau ».

B. PRINCIPES COMPTABLES

1. BASE DE PREPARATION

Les comptes consolidés ont été établis conformément au règlement de l'ANC 2020-01 du 9 octobre 2020, homologué par arrêté ministériel du 29 décembre 2020 et publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020.

Par dérogation au règlement ANC 2020-01, la détermination des écarts d'acquisition a été réalisée en date de référence du 31 juillet 2021, date des derniers comptes annuels disponibles des sociétés acquises par la société SENEK et non à la date de prise de contrôle des filiales en date du 20 octobre 2021.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables de :

- ▶ Prudence,
- ▶ Coût historique,
- ▶ Continuité d'exploitation,
- ▶ Indépendance des exercices,
- ▶ Permanence des méthodes,

en appliquant les méthodes d'évaluation du Code de commerce, ainsi que celles prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

2. METHODES DE CONSOLIDATION

2.1 Mode d'intégration

Les sociétés, dont la S.A.S. SENEK contrôle directement ou indirectement plus de 50 % du capital, ont été consolidées par intégration globale.

Cette méthode consiste à :

- ▶ Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des sociétés consolidées, après retraitements éventuels,
- ▶ Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires",
- ▶ Eliminer les opérations et les comptes significatifs entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Tous les actifs et les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie intragroupe qui ont trait à des transactions entre entités du Groupe sont complètement éliminés lors de la consolidation.

La liste des sociétés consolidées au 31 juillet 2022 figure en note 28.

2.2 Date de clôture des comptes individuels

Toutes les sociétés du Groupe SENEK clôturent leurs comptes au 31 juillet de l'année.

2.3 Conversion des comptes exprimée en devises

Toutes les entités du Groupe SENEK appartiennent à la zone Euro et établissent leurs comptes en Euros au 31 juillet 2022.

2.4 Opérations réciproques

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé ont été éliminées.

2.5 Information par zone géographique

Le Groupe SENEK exerce entièrement son activité depuis le territoire français. Toutes les entités consolidées sont localisées en France.

3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

3.1 Immobilisations incorporelles

Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition, pour la quote-part acquise.

Ecart d'acquisition positif :

Un écart d'acquisition positif "représente ou comprend la fraction du prix payé en contrepartie des avantages que procure la prise de contrôle de l'entreprise". Si le prix d'acquisition d'une entreprise diffère de la quote-part de capitaux propres correspondante, l'écart est analysé et ventilé dans les postes du bilan appropriés. La partie non ventilée est portée, si elle est positive, en écart d'acquisition.

Une analyse des écarts d'acquisition concernant leur durée d'utilisation limitée ou non, a été réalisée à partir de l'analyse des caractéristiques des opérations d'acquisition concernées, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques. Au regard de cette analyse, la durée d'utilisation de ces écarts d'acquisition a été considérée non définie. Ainsi, le Groupe réalise un test annuel de dépréciation de chacun des écarts d'acquisition positif pour s'assurer que la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisition est toujours supérieure à la valeur comptable de ceux-ci. Dans le cas inverse, une dépréciation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

Test annuel de dépréciation :

Pour les besoins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est affecté à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe (UGT), ou à chacun des groupes d'UGT, qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Ces tests de dépréciation sont réalisés sur la base de la méthode des flux de trésorerie actualisés pour définir la valeur d'utilité et de celle des comparables pour définir la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Elles comprennent principalement des marques, des noms de domaines, droits au bail, des logiciels. Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué des pertes de valeur cumulées. Les logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

Le Groupe n'a pas engagé de frais de développement répondant aux critères d'activation au cours de l'exercice clos au 31 juillet 2022.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminuées du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des immobilisations corporelles ont des composantes significatives ayant des durées d'utilité ou des modes d'amortissement différents, elles sont comptabilisées séparément (approche par composants).

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges, sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation définie à l'origine, augmentent sa durée de vie ou réduisent les coûts opérationnels antérieurement établis.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité estimée selon le mode linéaire.

La base amortissable correspond au coût d'achat diminué, le cas échéant, de la valeur résiduelle.

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont revues annuellement et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de façon prospective.

3.3 Contrats de crédit-bail et assimilés

Le Groupe n'a souscrit aucun contrat de crédit-bail et assimilé.

3.4 Immobilisations financières

Elles sont composées de prêts, de dépôts et de cautionnements. Les autres immobilisations financières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, net des dépréciations éventuelles. Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur d'acquisition.

3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

3.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Cette rubrique comprend les comptes courants bancaires et les placements à court terme, liquides, soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

3.7 Frais d'émission d'emprunt

Ils sont maintenus en charges dans les comptes sociaux de la Société. Dans les comptes consolidés, les frais d'émission d'emprunts sont étalés linéairement sur la durée de l'emprunt.

3.8 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés et dont le règlement devrait se traduire pour le Groupe par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques pouvant être estimées de façon fiable.

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour l'essentiel de :

- ▶ La provision pour indemnité de fin de carrière,
- ▶ Litiges divers.

Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière (IFC)

Les engagements sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'évaluations actuarielles effectuées lors de chaque clôture annuelle.

Le Groupe a procédé à l'évaluation des engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies à percevoir par les salariés le jour de leur départ à la retraite.

Les hypothèses retenues pour les évaluations réalisées au 31 juillet 2022 sont les suivantes :

	31/07/2022
Age moyen de départ à la retraite	60-67 ans
Départ à l'initiative du	Salarié
Taux d'actualisation	2,10%
Taux de charges sociales : cadre	40,37 à 44,79%
Taux de charges sociales : non-cadre	28,09 à 39,47%
Taux de revalorisation des salaires (employés, agents de maîtrise et cadres)	1 à 3%
Table de mortalité	INSEE 2019- 2021
Turnover (selon catégorie)	Faible à moyen

Le Groupe comptabilise les engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies à percevoir par les salariés le jour de leur départ à la retraite.

3.9 Fournisseurs et avances reçues

Les dettes fournisseurs sont évaluées à leur valeur nominale.

3.10 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

Impôt exigible

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du "résultat avant impôt" comptabilisé dans le compte de résultat consolidé en raison d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres exercices, de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. L'impôt exigible du Groupe est calculé au moyen des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle pour toutes les différences temporelles existant entre la valeur comptable inscrite au bilan consolidé et la valeur fiscale des actifs et passifs. Les impôts différés ne sont pas actualisés. Le montant d'impôts ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre.

Les impôts différés résultent :

- ▶ Des différences temporelles apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles peuvent être source :
 - D'impositions futures (Impôts Différés Passifs : IDP) : il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée.
 - De déductions futures (Impôts Différés Actifs : IDA) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement. Les IDA sont revus à chaque clôture et comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible, sur lequel les différences temporelles pourront s'imputer. La recouvrabilité des impôts différés est appréciée par entité fiscale.
- ▶ Des reports fiscaux déficitaires (Impôts Différés Actifs) ayant une forte probabilité de récupération sur les exercices futurs. Les Impôts Différés Actifs, dont la recouvrabilité n'est plus considérée comme probable, font l'objet d'une dépréciation.

Les passifs et les actifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi-adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'incidence de l'évolution des taux d'impôt sur les sociétés est prise en résultat de l'exercice dans le cadre du report variable. Selon la loi de Finances 2021, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 26,5% et sera réduit à 25 % pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

3.11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond, après élimination des opérations internes, au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées.

3.12 Tableau de flux de trésorerie

Il est présenté selon la méthode indirecte. Le résultat net des sociétés intégrées est corrigé des effets des transactions sans incidence de trésorerie et des éléments de produits ou de charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- ▶ La trésorerie et valeurs mobilières de placement,
- ▶ Les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

C. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Note 1 > Immobilisations incorporelles

1.1 Ecart d'acquisition positifs

La variation des écarts d'acquisition au cours de l'exercice se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)		Entrées de période	Cessions de l'exercice	Autres variations	31/07/2022
S.A.S. COMPLETEUDE	Brut	25 827			25 827
	Amortissement	0			0
S.A.S. AREUS	Brut	1 983			1 983
	Amortissement	0			0
TOTAL	Brut	27 810	0	0	27 810
	Cumul amortissements	0	0	0	0
	Net	27 810	0	0	27 810

Le calcul des écarts d'acquisition a été réalisé en date de référence du 31 juillet 2021, date des derniers comptes annuels disponibles des sociétés acquises par la société SENEK. Les actifs et passifs identifiés se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	TOTAL	COMPLETEUDE	AREUS
Situation nette des cibles au 31/07/2021	903	828	75
IFC	(80)	(28)	(41)
Fonds commercial	0		
Impôts différés :			
• IFC	17	7	10
• Différences temporaires :			
C35	0	0	0
Effort de construction	0	0	0
Capitaux propres retraités	851	807	44
Chiffre d'affaires consolidé au 31/07/2022	9 240	9 240	0
Résultat net consolidé au 31/07/2022	446	155	291

Le Groupe n'ayant pas achevé le calcul de l'allocation du prix d'acquisition, ces écarts d'acquisition sont provisoires au 31 juillet 2022. Le Groupe dispose d'un délai d'affectation qui court jusqu'au 31 juillet 2023 pour finaliser l'allocation du prix d'acquisition.

► Tests de dépréciation :

L'opération d'acquisition ayant été effectuée dans le cours de l'exercice considéré, les tests annuels de dépréciation ne sont pas requis sur l'exercice, et ce compte tenu de la récence de la dite opération.

Les performances opérationnelles et financières de l'activité n'apportent par ailleurs aucune indication d'une éventuelle révision à la baisse de la valeur des actifs.

L'affectation des écarts d'acquisition sera réalisée dans le courant de l'exercice suivant.

1.2 Autres immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des autres immobilisations incorporelles au cours de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Ecart d'acquisition	Marques et noms de domaines	Droits au bail, fonds commerc.	Autres Immo. Incorporelles	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2021	0	3	98	32	133
Entrées de périmètre	27 810	5	1 272	3	29 089
Augmentations de l'exercice		3 347	90	38	3 475
Dotations aux amortissements				(33)	(33)
Valeurs nettes au 31 juillet 2022	27 810	3 355	1 460	40	32 665

Note 2 > Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des immobilisations corporelles au cours de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2021	1 856	171	2 027
Entrées de périmètres	651		651
Augmentations de l'exercice	631	453	1 084
Diminutions de l'exercice	(273)		(273)
Dotations aux amortissements	(772)		(772)
Reprises sur amortissements	250		250
Autres variations ¹	381	(381)	0
Valeurs nettes au 31 juillet 2022	2 734	242	2 976

¹ Les autres variations concernent les virements de poste à poste

Note 3 > Immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Titres immobilisés	Autres immobilisations financières	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2021	0	185	185
Entrées de périmètres		109	109
Augmentations de l'exercice	2 887	48	2 936
Diminutions de l'exercice		(9)	(9)
Valeurs nettes au 31 juillet 2022	2 887	333	3 220

Note 4 > Créances clients et avances versées

Les créances clients et avances versées se détaillent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés sur commandes	8		8
Clients et comptes rattachés	3 739	(201)	3 539
Créances clients et avances versées	3 747	(201)	3 546

La répartition des échéances des créances clients et avances versées s'établit de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022	
	Valeur brute	Dépréciation
Echéances à moins d'un an	3 747	(203)
Echéances à plus d'un an		
Echéances à plus de cinq ans		
Total des créances clients et avances versées	3 747	(203)

Note 5 > Autres créances

Les autres créances se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Impôts différés	724		724
Créances fiscales	2 734		2 734
Autres créances	8 402		8 402
Total des autres créances	11 859	0	11 859

La répartition des échéances des autres créances s'établit de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022	
	Valeur brute	Dépréciation
Echéances à moins d'un an	11 859	0
Echéances à plus d'un an		
Echéances à plus de cinq ans		
Total des autres créances	11 859	0

La répartition des impôts différés pour l'exercice 2022 est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2021	Entrées de périmètre	Impact P&L sur la période	31/07/2022
Frais d'émission d'emprunt			(153)	(153)
Frais d'acquisition de titres		536		536
Différences temporaires	50		215	265
Déficit reportable			72	72
Provisions réglementées			(83)	(83)
Engagements de retraite	82	17	(15)	85
TOTAL	132	554	37	724
Dont impôts différés actifs	133	554	37	724
Dont impôts différés passifs				

La société SFEF dispose d'un déficit reportable de 289 K€, qui compte tenu de la probabilité d'imputation à court terme, a fait l'objet de la constatation d'un impôt différé actif au 31 juillet 2022.

Note 6 > Comptes de régularisation

Ce poste est composé des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Charges constatées d'avance	670		670
Produits constatés d'avance			0
Comptes de régularisation	670	0	670

La répartition des comptes de régularisation au 31 juillet 2022 par maturité s'établit de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022	
	Valeur brute	Dépréciation
Echéances à moins d'un an	670	
Echéances à plus d'un an		
Echéances à plus de cinq ans		
Total comptes de régularisation	670	

Note 7 > Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Cette rubrique se compose des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Valeurs mobilières de placement	5 727
Disponibilités	36 253
Total valeurs mobilières de placement et disponibilités	41 981
Découverts bancaires	
TOTAL	41 981

Note 8 > Provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions au cours de la période se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2021	Entrées de périmètre	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	31/07/2022
Provisions pour risques et charges	40		116			156
Provisions pour indemnités de retraite	329	69	19		(78)	339
TOTAL Provisions	369	69	135	0	(78)	495

Note 9 > Emprunts et dettes financières divers

Les principales composantes des emprunts auprès des banques et des autres dettes financières sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31/07/2022			
	Total	Echéances à + d'1 an	Echéances à + d'1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts auprès des organismes financiers	39 777	3 813	14 616	21 342
Intérêts courus sur emprunts	11	11		
Emprunts et dettes financières	39 788	3 824	14 616	21 342

Note 10 > Fournisseurs et avances reçues

Les fournisseurs et avances reçues se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Fournisseurs et comptes rattachés	1 401
Fournisseurs et avances reçues	1 401

La répartition des dettes fournisseurs et avances reçues par échéance se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Echéances à moins d'un an	1 401
Echéances à plus d'un an	
Echéances à plus de 5 ans	
Fournisseurs et avances reçues	1 401

Note 11 > Autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes et comptes de régularisation se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Avances, acomptes reçus sur commandes	7 085
Dettes sociales	4 816
Dettes fiscales (hors IS)	3 344
Dettes fiscales (IS)	4 021
Autres dettes	13 579
Autres dettes et comptes de régularisation	32 846

La répartition des autres dettes et comptes de régularisation par échéance se présente de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Echéances à moins d'un an	32 846
Echéances à plus d'un an	
Echéances à plus de 5 ans	
Autres dettes et comptes de régularisation	32 846

Note 12 > Chiffre d'affaires

La composition du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Prestations de garde périscolaire	58 122
Prestations de soutien scolaire	9 240
Prestations de cours collectifs et de stages en matière d'enseignement	1 010
Prestations de holding	15
Chiffre d'affaires	68 387

Note 13 > Autres produits

Cette rubrique comprend les postes suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Subventions d'exploitation	99
Transferts de charges	66
Autres produits	60
Autres produits d'exploitation	225

Note 14 > Charges externes

Le poste « Charges externes » comprend les charges suivantes :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Locations immobilières et charges locatives	(1 816)
Entretiens et réparations	(695)
Personnel détaché et intérimaires	(78)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	(1 158)
Publicité, publications, relations publiques	(5 179)
Frais postaux et télécommunications	(681)
Autres charges externes	(2 431)
Autres charges externes	(12 039)

Note 15 > Impôts et taxes

Les « Impôts et taxes » se répartissent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Impôts et taxes sur rémunérations	(1 791)
Autres impôts et taxes	(538)
Impôts et taxes	(2 329)

Note 16 > Charges de personnel

Cette rubrique comprend les postes suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Rémunération du personnel	(40 684)
Charges sociales	(5 843)
Participation des salariés	(794)
Charges de personnel	(47 320)

Note 17 > Reprises et dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation

Les reprises de provisions et dépréciations d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Reprise / provision d'engagements de retraite	125
Reprise / dépréciation d'actifs circulants	163
Reprises / provisions et dépréciations	287

Les dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Dotations aux amortissements incorporels	(33)
Dotations aux amortissements corporels	(772)
Dotations des charges à répartir	(82)
Dotations aux amortissements	(887)
Dépréciations des actifs circulants	(201)
Provisions pour engagements de retraite	(66)
Provisions d'exploitation	(116)
Dotations aux provisions	(382)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(1 259)

Note 18 > Résultat financier

Ce poste comprend les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Produits nets sur cession de VMP	126
Autres produits financiers	76
Produits financiers	201
Charges d'intérêts sur opérations de financement	(807)
Dotation / dépréciation d'actifs financiers	(712)
Charges financières	(1 518)
Résultat financier	(1 117)

Note 19 > Résultat exceptionnel

Ce poste comprend les rubriques suivantes :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	2 431
Produits de cession d'immobilisations corporelles	16
Produits de cession d'immobilisations financières	44 939
Autres produits	50
Produits exceptionnels	47 435
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles cédées	(4)
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées	(23)
Valeur nette comptable des immobilisations financières cédées	(3 102)
Autres charges exceptionnelles	(496)
Charges exceptionnelles	(3 625)
Résultat exceptionnel	43 809

Les opérations de cession et d'apport évoquées ci-avant dans les « FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE » ont eu pour conséquence une dilution de la part du Groupe. Ainsi, la société SENEK après ces opérations détient 54,82 % de la société EPIKTET et 45,18 % sont détenus désormais par des actionnaires minoritaires.

Les opérations de cession et d'apport réalisées entre la société SENEK et EPIKTET sont internes au Groupe et ont été neutralisées à hauteur de la part du Groupe (54,82 %). Elles sont sans impact sur le résultat consolidé. En revanche, les opérations de cession et d'apport réalisées au profit des investisseurs, tiers hors groupe, génèrent les plus-values de cession suivantes :

- 2 426 K€ concernant l'apport de la marque KINOUGARDE,
- 42 134 K€ concernent les titres des sociétés KINOUGARDE et SFEF.

Les autres charges exceptionnelles sont principalement liées au redressement de TVA concernant la société SFEF. Les produits exceptionnels concernent le dégrèvement de la taxe sur les salaires en lien avec le contrôle fiscal de la société SFEF évoqué ci-avant.

Note 20 > Impôt sur le résultat

Décomposition de la charge nette d'impôts

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Impôt exigibles	(5 516)
Impôt différés	37
Charge nette d'impôts	(5 478)

Preuve de l'impôt

La différence d'impôts s'explique pour l'exercice par les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Résultat avant impôt	47 935
Impôt théorique attendu	(12 703)
Incidence des retraitements non soumis à l'IS	(14 405)
Incidence des différences permanentes	21 743
Incidence de l'évolution du taux d'IS	(115)
Impôt effectivement constaté	(5 478)
Taux d'imposition effectif	11,19%

Note 21 > Passage des résultats sociaux aux résultats consolidés

Le passage des résultats sociaux aux résultats consolidés s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
TOTAL des résultats sociaux	95 776
Retraitements	
Provisions réglementées	331
Cessions internes de titres et marques	(54 060)
Plus ou moins value / dilution de la part du Groupe	(298)
Frais d'émission d'emprunt	610
Indemnités de fin de carrière	59
Impôts différés	37
Résultat de l'ensemble consolidé	42 456
Résultat - part des minoritaires	1 170
Résultat net revenant au groupe	41 286

Note 22 > Engagements hors bilan

Le détail des engagements de garantie est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/07/2022
Nantissement des titres de la société EPIKTET et de ses filiales	38 000
Nantissement des comptes bancaires de la société EPIKTET et de ses filiales	41 981

Note 23 > Effectif

L'effectif du Groupe se répartit comme suit :

	31/07/2022
Cadres	58
Agents de maîtrise et techniciens	76
Employés	1 499
TOTAL	1 633

Note 24 > Informations sur les parties liées

Les opérations entre la société et ses filiales, lesquelles sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas déclarées dans cette note.

Le montant des rémunérations comptabilisées dans les sociétés membres du Groupe pour les dirigeants s'élève à :

- Rémunérations brutes : 184 K€
- Charges sociales : 71 K€
- Avantages en nature : 2 K€

Note 25 > Information sectorielle

Le Groupe a 2 secteurs d'activité prépondérant autour de la garde périscolaire et le soutien scolaire. Le détail du chiffre d'affaires en note 12 donne la ventilation de celui-ci.

Note 26 > Evénements postérieurs

Le 17 décembre 2022, le Président de la société EPIKTET, sur autorisation des associés en date du 20 octobre 2021, a constaté une augmentation de capital d'un montant de 600 000 Euros prélevé sur les réserves indisponibles de la société résultant de l'attribution définitive de 600 000 actions ordinaires gratuites de la société EPIKTET aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la société EPIKTET ou des sociétés liées.

Le 22 décembre 2022, le Président de la société EPIKTET, sur autorisation des associés en date du 20 octobre 2021, a constaté une augmentation de capital d'un montant de 313 254 Euros prélevée sur les réserves indisponibles de la société EPIKTET résultant de l'attribution définitive de 31 254 ADP R gratuites de la société EPIKTET aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la société EPIKTET ou des sociétés liées.

Note 27 > Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau en charge des contrôles des comptes consolidés des sociétés faisant l'objet d'une intégration, affectés en compte de résultat sur la période, se répartissent de la façon suivante :

(en milliers d'Euros HT)	GROUPE	FILIALES	TOTAL
Co-commissaires aux comptes	5	110	114
TOTAL	5	110	114

Sébastien GROSSO
*Expert Comptable
Commissaire aux Comptes*

40, rue de Marquillies
59000 LILLE

Tél. : 03 20 52 10 33

Note 28 > Liste des entités consolidées au 31 juillet 2021

Dénomination sociale	Siège social	RCS	% d'intérêt	Méthode de consolidation
S.A.S. SENEK	38, rue Blomet 75015 PARIS	539694844 - RCS PARIS	TOP	IG
S.A.S. EPIKTET	38, rue Blomet 75015 PARIS	901872366 - RCS PARIS	100,00%	IG
S.A.S. XINOUGARDE	38, rue Blomet 75015 PARIS	523371052 - RCS PARIS	100,00%	IG
S.A.S. SEFF	38, rue Blomet 75015 PARIS	380366112 - RCS PARIS	100,00%	IG

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en équivalence

Note 29 > Liste des entités consolidées au 31 juillet 2022

Dénomination sociale	Siège social	RCS	% d'intérêt	Méthode de consolidation
S.A.S. SENEK	38, rue Blomet 75015 PARIS	539694844 - RCS PARIS	TOP	IG
S.A.S. EPIKTET	38, rue Blomet 75015 PARIS	901872366 - RCS PARIS	54,82%	IG
S.A.S. XINOUGARDE	38, rue Blomet 75015 PARIS	523371052 - RCS PARIS	54,82%	IG
S.A.S. COMPLETUDE	38, rue Blomet 75015 PARIS	438937245 - RCS PARIS	54,82%	IG
S.A.S. AREUS	3, rue Marcel Pajotin 49000 ANGERS	449193358 - RCS ANGERS	54,82%	IG
S.A.S. SEFF	38, rue Blomet 75015 PARIS	380366112 - RCS PARIS	54,82%	IG

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en équivalence